



Lettre d'invitation aux actionnaires détenant des actions via Euroclear France S.A.

Date : 1er avril 2010

Objet : Gemalto N.V. – Convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 19 mai 2010

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires («AG») de Gemalto N.V. («Gemalto») qui se tiendra au Sheraton, Aéroport d'Amsterdam, Hôtel et centre de Conférence, Schiphol Boulevard 101, 1118 BG, Aéroport de Schiphol, Pays-Bas, le mercredi 19 mai 2010 à 10 heures (heure locale).

L'enregistrement des actionnaires aura lieu entre 9 heures et 9 heures 45 (heure locale).

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Rapport annuel 2009 (*discussion*)
3. Chapitre relatif à la gouvernance dans le Rapport annuel 2009 (*discussion*)
4. Approbation des comptes annuels 2009 (*résolution*)
5. Dividendes
 - a. Politique de dividendes (*discussion*)
 - b. Proposition de distribution d'un dividende en espèces de 0,25 euro par action pour l'exercice 2009 (*résolution*)
6. Quitus aux membres du Conseil d'administration pour le bon accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2009
 - a. Quitus au Directeur Général (*résolution*)
 - b. Quitus aux membres non dirigeants du Conseil d'administration (*résolution*)
7. Nomination de Monsieur Philippe Alfroid en tant que membre non dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2014 (*résolution*)
8. Renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration en vue du rachat d'actions propres (*résolution*)
9. Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Accountants N.V. en qualité de commissaire aux comptes pour l'exercice 2010 (*résolution*)
10. Questions
11. Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour, comprenant les notes explicatives, le Rapport Annuel 2009 de Gemalto (incluant les comptes annuels 2009) ainsi que les informations relatives à la personne dont la nomination au Conseil d'administration est proposée, sont disponibles gratuitement au siège de Gemalto (Barbara Strozziiaan 382,1083 HN Amsterdam, Pays-Bas), et auprès de Gemalto International S.A.S. (6, rue de la Verrerie, 92190 Meudon, France) et sont publiés sur le site internet de Gemalto (www.gemalto.com).

Gemalto N.V. – Barbara Strozziiaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com

Gemalto N.V. has its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands
Registered with the trade register in Amsterdam, the Netherlands under no 27 25 50 26
Fiscal registration no NL 811 547 528



Les actionnaires de Gemalto sont invités à assister à l'AG. Un communiqué annonçant le lieu, la date et l'heure de l'AG, l'ordre du jour, la procédure d'enregistrement et de vote à l'AG, a été publié dans un journal néerlandais et dans un journal français le 1er avril 2010.

Le Conseil d'administration a décidé que les personnes autorisées à assister à l'AG et à participer aux votes seront celles dont les droits auront été enregistrés à la clôture du marché boursier d'Euronext Paris le 21 avril 2010 («*Record Date*») dans un registre défini par le Conseil d'administration à cet effet, leur qualité ou non d'actionnaire au jour de l'AG n'ayant pas d'incidence.

Vous devez donc détenir des actions Gemalto le 21 avril 2010, date d'enregistrement («*Record Date*»), pour pouvoir assister et voter, mais vous n'avez pas besoin de bloquer vos actions entre la date d'enregistrement («*Record Date*») et la date de l'AG du 19 mai 2010.

Procédure d'enregistrement et de vote à l'AG :

Vous détenez des actions Gemalto dans un compte bancaire, un établissement financier, un gestionnaire de comptes ou un intermédiaire, ces actions étant alors enregistrées dans le registre des actionnaires de Gemalto au nom d'Euroclear France S.A. («*Euroclear*»).

Présence à l'AG : Si vous souhaitez assister à l'AG et voter en personne, ou désigner un mandataire pour vous représenter à l'AG et voter en votre nom, vous devez obtenir d'Euroclear un pouvoir en complétant le formulaire «Demande de pouvoir» (Annexe I).

Instructions de vote : Si vous souhaitez fournir vos instructions de vote à l'AG à Euroclear, vous devez compléter le formulaire «Instructions de vote» (Annexe II).

Vous devez contacter votre banque ou intermédiaire afin de recevoir les formulaires «Demande de pouvoir» et «Instructions de vote», ou bien vous pouvez consulter le site internet de Gemalto (www.gemalto.com/investors).

Les formulaires complétés doivent être reçus par la banque ou l'intermédiaire au plus tard le 14 mai 2010.

Actionnaires au nominatif :

Vous pouvez volontairement transformer vos «actions au porteur» en «actions au nominatif» afin d'être enregistré dans le registre des actionnaires de Gemalto. Si vous souhaitez procéder ainsi, vous devez contacter NMC aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Gemalto N.V. – Barbara Strozilaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com

Gemalto N.V. has its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands
Registered with the trade register in Amsterdam, the Netherlands under no 27 25 50 26
Fiscal registration no NL 811 547 528



Nous vous remercions pour votre aide et vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, cher actionnaire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour Gemalto N.V.

Netherlands Management Company B.V. («NMC»)
Teneur de registre

Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, the Netherlands

P.O. Box 75215, 1070 AE Amsterdam, the Netherlands

T l: +31 20 57 57 124 / fax: +31 20 67 30 016

Email: registrar.and.shareholder.services@tmf-group.com

Les personnes   contacter chez NMC sont Mesdames Saskia Engel et Sandra Lombert. Toutes deux parlent le n erlandais, l'anglais et le fran ais.

Gemalto N.V. – Barbara Strozilaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com

Gemalto N.V. has its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands
Registered with the trade register in Amsterdam, the Netherlands under no 27 25 50 26
Fiscal registration no NL 811 547 528